

**Spécialité : « Mécanique, électromécanique »**  
**Option : « Electrotechnicien, électromécanicien »**

Rattaché aux services techniques, « l'électrotechnicien, électromécanicien » est chargé de l'ensemble des interventions de montage, de contrôle et de réparation des installations et matériels électriques de la collectivité où il exerce ses fonctions. Agent polyvalent, il est responsable de leur fonctionnement et de la sécurité électrique des bâtiments publics où ils se trouvent.

Il peut exercer une maintenance préventive en posant un diagnostic de risques et en intervenant en amont afin d'éviter une panne ou un accident. En cas de panne, il intervient afin de réparer et corriger les défaillances du système après en avoir déterminé l'origine.

### **Activités principales**

#### ➤ **Evaluation**

- Poser un diagnostic
- Anticiper une panne
- Effectuer des mesures et des tests pour déterminer l'origine d'un incident électrique
- Etudier un schéma électrique avant intervention

#### ➤ **Réalisation**

- Câblages d'armoires électriques
- Interventions sur moteurs électriques (brushless, asynchrones, synchrones, monophasés, etc.)
- Interventions sur barrière automatique (démarrage progressif, démarreur rotorique), compresseur, machine outil, ventilateur, etc
- Entretien du matériel et des installations
- Remplacement d'éléments et de composants électriques

### **Compétences professionnelles**

- Maîtriser les lois générales de l'électricité
- Connaître les signes et symboles utilisés en électricité
- Connaître les règles de sécurité à mettre en œuvre lors d'une intervention sur matériel ou réseau électrique
- Connaître et maîtriser les outils d'usage courant en électricité : Pince, tournevis, clefs allène, pince ampérométrique, dénude câble, ampèremètre, voltmètre, etc.
- Savoir comment fonctionne un moteur électrique (notions d'électromagnétisme notamment), un transformateur (monophasé ou triphasé), un ensemble automatisé, etc.
- Posséder les connaissances en mathématiques nécessaires à des calculs de distance, des conversions, etc.
- Savoir prendre des cotes, lire ou réaliser un schéma électrique
- Savoir travailler de manière coordonnée avec les autres corps de métier
- Connaître et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité : Sécurisation du chantier, port des équipements de protection individuelle, respect des gestes et postures adaptés à la pratique professionnelle, etc.
- Savoir entretenir son matériel et laisser un chantier parfaitement nettoyé à l'issue de son intervention.